

**Ministère de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire**  
**Sous-Direction de la recherche, de l'innovation et de la coopération internationale**  
**Bureau des relations européennes et de la coopération internationale**

<b>Définition de la mission : Animation nationale du réseau géographique Maroc de la DGER</b>	
<b>Présentation de l'environnement de la mission</b>	Le bureau des relations européennes et de la coopération internationale (BRECI) de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) a pour principale mission de définir et mettre en œuvre la mission de coopération internationale définie par la Loi dans le cadre de l'enseignement agricole, dans les domaines de la formation et de la recherche.
<b>Objectifs de la mission nationale</b>	<p>Les réseaux géographiques de la DGER ont pour mission d'accompagner les établissements techniques agricoles (publics et privés) mettant ou souhaitant mettre en place des actions de coopération dans le champ des compétences de la DGER, en lien avec les conseillers aux affaires agricoles en ambassade.</p> <p>Il s'agit principalement de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivre et appuyer des actions de coopération européenne et internationale menées ou envisagées par les établissements avec les pays de la zone géographique, en particulier les établissements de l'enseignement technique agricole ;</li> <li>• Comprendre et analyser les dispositifs d'enseignement agricole des pays de la zone et mettre ces éléments de compréhension et d'analyse à disposition de la DGER et de son réseau d'établissements ;</li> <li>• Faire vivre activement les partenariats existants notamment ceux utiles aux échanges d'apprenants et de personnels pour des séjours ou stages (mobilités entrantes et sortantes) dans le cadre de la formation et sur des thèmes éducatifs structurants tels que l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, l'éducation au développement durable et aux transitions, les compétitions de métiers ;</li> <li>• Identifier et mettre en place de nouveaux partenariats entre les établissements français et les établissements de la zone présentant un intérêt partagé en termes de formation et d'emploi, en mobilisant les appuis de la DGER, des collectivités territoriales...</li> </ul>
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<p>L'animatrice/animateur dispose d'une lettre de mission annuelle définissant, parmi les missions générales évoquées supra, les priorités et les objectifs spécifiques. Cette lettre de mission est définie entre l'intéressé(e) et le BRECI et validée par le directeur de l'établissement de rattachement de l'intéressé(e). Cette mission donne lieu à un entretien annuel de suivi avec le BRECI et se décline en général autour des principales activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation et coordination du réseau Maroc ;</li> <li>• Réalisation de missions au Maroc ;</li> <li>• Accompagnement et conseil à distance et en présentiel des établissements souhaitant coopérer avec le Maroc ;</li> <li>• Réalisation ou mise à jour tout outil facilitant les mobilités entrantes et sortantes à destination des établissements ;</li> <li>• Comptes-rendus réguliers du suivi des relations bilatérales de coopération en matière d'enseignement agricole ;</li> <li>• Rédaction ou mise en ligne d'article sur le site dédié Portailcoop pour valoriser les projets</li> <li>• Participation aux réunions nationales des animateurs de réseaux géographiques de la DGER et autres événements de l'enseignement agricole en lien avec la coopération européenne et internationale (environ 3 à 6 déplacements courts par an) ;</li> <li>• Travail de manière coordonnée avec les autres acteurs de la coopération européenne et internationale du ministère en charge de l'agriculture ;</li> <li>• Portage et mise en œuvre de chantiers nationaux et plus particulièrement du dispositif « Stages 250 », selon les priorités définies par le bureau des relations européennes et de la coopération internationale, en lien si besoin avec les autres réseaux du BRECI ;</li> <li>• Participation en qualité d'expert à des groupes de travail à la</li> </ul>

	<p>demande du BRECI ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction d'un bilan annuel d'activité du réseau avec des perspectives pour l'année suivante ;</li> </ul>	
<b>Champ relationnel de la mission nationale</b>	<p>En France : Les services de la DGER et particulièrement de manière très rapprochée avec la chargée de mission géographique du BRECI sur cette zone/ Inspection de l'enseignement agricole / DRAAF-SRFD / Dispositif national d'appui et réseaux thématiques / Établissements agricoles publics et privés sous contrat</p> <p>Au Maroc : échanges réguliers avec le Pôle agro du Service Economique régional de l'Ambassade de France à Rabat / la Direction de l'enseignement, de la formation et de la recherche au Maroc / les écoles et universités partenaires du Réseau Maroc de la DGER</p>	
<b>Conditions d'exercice</b>	<p>Décharge horaire hebdomadaire, fixée annuellement. Pour l'année scolaire 2026-2027, cette décharge est égale à 9 heures (18 heures effectives hors face à face élèves) dont 2 heures pour le dispositif « Stages 250 ».</p> <p>Le réseau bénéficie pour ses déplacements et activités d'un budget affecté par la DGER annuellement sur la base du plan de travail du réseau.</p>	
<b>Compétences liées à la mission nationale</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>
	<p>Connaissance du système éducatif et des missions de l'enseignement agricole français</p> <p>Connaissance de la zone, y compris via des séjours dans le pays concerné</p> <p>Connaissance du programme Erasmus + Montage de projets</p> <p>Expérience réussie de coopération internationale dans le cadre de la formation et de l'éducation</p> <p>Anglais courant</p>	<p>Capacités de rédaction, d'analyse et de synthèse ;</p> <p>Rigueur ;</p> <p>Gestion du temps ;</p> <p>Aptitude à la planification des tâches ;</p> <p>Capacités de coordination et d'animation,</p> <p>Sens du travail en équipe ;</p> <p>Capacité d'écoute ;</p> <p>Capacités relationnelles et de représentation</p>
<b>Procédure</b>	<p>Envoi d'une lettre de motivation et d'un CV sous couvert du directeur de l'établissement/hiérarchie avant le 3 juillet 2026 à :</p> <p><a href="mailto:franck.feullatre@agriculture.gouv.fr">franck.feullatre@agriculture.gouv.fr</a></p> <p><a href="mailto:gerardo.ruiz@agriculture.gouv.fr">gerardo.ruiz@agriculture.gouv.fr</a></p> <p><a href="mailto:breci.dger@agriculture.gouv.fr">breci.dger@agriculture.gouv.fr</a></p>	